

Demander une interdiction totale à une famille de vous approcher

Par **Cf6666**, le **17/08/2020** à **15:01**

Bonjour,

Comment empêcher tout membre de sa propre famille de vous approcher lorsque, à 50 ans, après une liberté d'esprit et de choix durement gagnée, ils essaient à nouveau de vous nuire (psychologiquement ou autre) pour divergence d'opinion ?

Merci.

Par **amajuris**, le **17/08/2020** à **17:52**

bonjour,

il existe des mesures d'éloignements prononcés par les tribunaux, mais cela n'existe, à ma connaissance que dans le cas de violences.

si vous ne voulez pas être approché par votre famille, vous changez d'adresse, de numéros de téléphone....etc...afin de disparaître.

chaque année, des centaines de personnes majeures disparaissent volontairement pour changer de vie, quitter leur famille....

mais c'est à vous de prendre vos dispositions.

salutations